



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. limitée
15 novembre 2025
Français
Original : anglais

Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

Soixante-troisième session

Belém, 10-15 novembre 2025

Point 4 de l'ordre du jour

Recherche et observation systématique

Recherche et observation systématique

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) a constaté qu'il était vital de disposer de systèmes d'observation de la Terre robustes et d'enregistrements de données sur de longues périodes obtenus grâce à ces systèmes pour aider à mieux comprendre les facteurs influençant le système climatique mondial et les changements qui le touchent, notamment les effets du réchauffement de la planète, pour étayer les mesures d'atténuation et d'adaptation et l'action menée en vue d'éviter les pertes et préjudices, de les réduire au minimum et d'y remédier, et pour appuyer les systèmes d'alerte précoce.

2. Le SBSTA a pris note avec satisfaction des déclarations faites lors de la séance plénière conjointe d'ouverture des soixante-troisièmes sessions respectives des organes subsidiaires par les représentants du Groupe de travail conjoint sur le climat du Comité sur les satellites d'observation de la Terre et du Groupe de coordination des satellites météorologiques ; du Système mondial d'observation du climat (SMOC) ; du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ; du Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM). Il a noté qu'il convenait de renforcer les mesures visant à promouvoir et à soutenir la science ouverte et l'intégrité des informations relatives aux changements climatiques, ainsi qu'à faire progresser la coopération internationale en matière d'observations systématiques.

3. Le SBSTA a pris note du rapport de synthèse informel¹ sur la Journée d'information sur la Terre 2024. Il a remercié le Président et la Vice-Présidente du SBSTA ainsi que le secrétariat d'avoir organisé la Journée d'information sur la Terre 2025, qui s'est tenue le 10 novembre et dont la portée, les thèmes et l'organisation étaient fondés sur les contributions communiquées². Il a remercié les experts et les représentants des organisations qui ont contribué à la manifestation en fournissant des informations pertinentes et actualisées sur les observations systématiques et en participant aux débats productifs. Il a pris note des efforts déployés pour élargir la représentation géographique des experts ayant contribué à cette manifestation et a demandé que le champ thématique de cette Journée soit élargi de façon à couvrir toutes les régions géographiques. Il a demandé à son Président d'établir, avec l'aide du secrétariat, un rapport de synthèse informel sur la Journée d'information sur la Terre 2025.

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://unfccc.int/documents/645882>.

² Les communications sont disponibles à l'adresse suivante

<https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx> (dans le champ de recherche, taper « Earth Information Day » et sélectionner « 2025 »).



4. Le SBSTA s'est félicité des informations actualisées communiquées par le GIEC, à l'occasion de la Journée d'information sur la Terre 2025, sur son septième cycle d'évaluation, notamment le lancement des travaux sur les six rapports qui seront publiés dans le cadre de ce cycle. Il a encouragé le GIEC à continuer de fournir des informations utiles à l'élaboration de politiques.

5. Le SBSTA a noté l'importance des travaux et de la contribution du secrétariat du SMOC, qu'il a accueillis favorablement, notamment le rôle de celui-ci dans le renforcement de l'observation mondiale des variables climatiques essentielles. Il s'est félicité des informations actualisées communiquées par le SMOC sur l'état du Système mondial d'observation du climat, tout en en prenant acte avec préoccupation.

6. Le SBSTA a noté qu'il importait de réaliser des observations cohérentes et continues du système Terre sur de longues périodes et a pris note avec préoccupation de l'affaiblissement du soutien apporté aux réseaux réalisant des observations continues sur de longues périodes, y compris au SMOC, ainsi que des menaces qui pèsent sur la continuité des réseaux *in situ* existants et de l'incertitude quant à l'avenir des missions d'observation de la Terre par satellite.

7. Le SBSTA a pris note du Bulletin de l'OMM sur les gaz à effet de serre³ et s'est félicité de la mise à jour du rapport de l'OMM sur l'état du climat mondial⁴ effectuée en 2025, y compris des informations qui y figurent. Il s'est dit gravement préoccupé par l'état du système climatique mondial⁵. Il a également noté qu'il convenait d'améliorer les observations et de combler les lacunes en matière de surveillance de l'hydroosphère et de la cryosphère, ainsi que des régions où les données sont insuffisantes, telles que les tropiques et les régions arides et montagneuses.

8. Le SBSTA s'est félicité des informations actualisées concernant les progrès réalisés dans le domaine de l'observation systématique, notamment grâce à des initiatives telles que l'initiative Alertes précoce pour tous, le Mécanisme de financement des observations systématiques⁶ et les organisations qui appuient les observations par satellite et au sol. Il a reconnu l'importance du Mécanisme de financement des observations systématiques, qui contribue au respect des caractéristiques définies par le Réseau d'observation de base mondial et appuie les systèmes d'alerte précoce, et a invité le Mécanisme, lequel accorde actuellement la priorité à l'appui à l'observation systématique dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, à envisager d'étendre son aide en matière d'observation systématique à un plus grand nombre de pays en développement.

9. Le SBSTA s'est dit conscient du rôle clef joué par l'observation systématique, tant *in situ* que par satellite, dans la planification et la surveillance des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre, y compris leur analyse et les notifications y relatives, notant que les directives relatives à la notification et aux inventaires des gaz à effet de serre étaient celles adoptées dans le cadre de la Convention et de l'Accord de Paris.

10. Le SBSTA s'est dit conscient également du rôle clef joué par l'observation systématique, tant *in situ* que par satellite, dans la compréhension des effets des changements climatiques ainsi que la planification et la surveillance des mesures d'adaptation, y compris au titre du Cadre des Émirats arabes unis pour la résilience climatique mondiale.

11. Le SBSTA s'est dit conscient en outre du rôle clef joué par l'observation systématique, tant *in situ* que par satellite, dans la communication de données pour

³ OMM. 2025. *WMO Greenhouse Gas Bulletin, No. 21: The State of Greenhouse Gases in the Atmosphere Based on Global Observations through 2024*. Genève : OMM. Disponible à l'adresse suivante : <https://wmo.int/files/greenhouse-gas-bulletin-no-21>.

⁴ OMM. 2025. *State of the Global Climate 2025: Update for COP30*. Genève : OMM. Disponible à l'adresse suivante : <https://wmo.int/files/state-of-climate-update-cop30>.

⁵ Il s'agit notamment d'informations sur les tendances à long terme des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre, de la température à l'échelle de la planète, du contenu thermique de l'océan, de la perte de masse des glaciers, du rétrécissement de la glace de mer, de l'élévation du niveau de la mer, ainsi que de la diminution de certaines masses d'eau intérieures.

⁶ Notant le potentiel des nouveaux dispositifs ou mécanismes de financement mis en place par le Mécanisme de financement des observations systématiques pour faire avancer ses travaux.

l'évaluation des pertes et préjudices, ainsi du rôle des systèmes d'alerte précoce pour éviter les pertes et préjudices, les réduire au minimum et y remédier.

12. Le SBSTA a pris note des progrès réalisés dans le domaine de l'attribution par rapport aux changements climatiques, en particulier concernant l'occurrence, la fréquence et l'intensité des phénomènes extrêmes, ainsi que des lacunes des études relatives à l'attribution dues à l'indisponibilité des données, en particulier dans les régions où celles-ci sont rares. Il a invité les organisations concernées à continuer de s'efforcer de combler ces lacunes en matière de données et d'améliorer la portée des études relatives à l'attribution, en particulier dans les régions vulnérables.

13. Le SBSTA a pris note des progrès réalisés concernant la disponibilité d'ensembles de données compatibles, en particulier des données par satellite, et l'accès à ces ensembles, ainsi que de la nécessité d'améliorer encore la disponibilité et l'accès, et a encouragé la collaboration volontaire entre les centres locaux et régionaux et les systèmes d'observation mondiaux à cet égard, tout en respectant la souveraineté des pays en matière de données. Il a également pris note de la contribution croissante des réseaux d'observation locaux aux résultats mondiaux.

14. Le SBSTA a reconnu à sa juste valeur le rôle des innovations technologiques, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, pour ce qui était de l'appui et de la prévision dans le domaine des phénomènes extrêmes, et de l'appui aux systèmes d'alerte précoce. Il a pris note des défis liés à l'utilisation de ces technologies, en particulier dans les pays en développement.

15. Le SBSTA a invité les Parties et les organisations concernées à faire part, via le portail des communications⁷, le 1^{er} août 2026 au plus tard, de leur avis sur les thèmes et les modalités d'organisation de la Journée d'information sur la Terre 2026, qui se tiendrait parallèlement à sa soixante-cinquième session (novembre 2026).

16. Le SBSTA a pris note de l'estimation des incidences budgétaires de l'exécution par le secrétariat des activités prévues au paragraphe 4.

17. Le SBSTA a demandé que les activités du secrétariat prévues dans les présentes conclusions soient exécutées sous réserve de la disponibilité de ressources financières.

⁷ <https://www4.unfccc.int/sites/submissionsstaging/Pages/Home.aspx>.